



Communiqué de presse

Toulouse, le 3 février 2023

Etudes multimodales : Tisséo, animateur du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération

Réaction de Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités

Pour répondre aux enjeux de mobilité du territoire de l'aire d'attraction de Toulouse, Tisséo aux côtés de l'Etat, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole, a adopté, depuis 2017, une démarche partenariale prospective, afin d'établir des solutions de déplacements alternatifs à la voiture individuelle à l'horizon 2030-2040 tous modes confondus (vélo, transports en commun, train, route, covoiturage, etc.). Cette démarche a permis de lancer des études dont les premiers résultats viennent d'être publiés. Ces études ont permis de définir de manière concertée de nouveaux projets avec ceux déjà lancés dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains et du Contrat Plan Etat-Région 2015-2022. Parmi ces projets : l'animation et la coordination d'un Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération animée par Tisséo.

« La parution des résultats de ces études conforte la stratégie globale de Tisséo dans l'animation du Schéma Directeur Cyclable de l'Agglomération. Grâce à la mobilisation de chaque acteur dans le comité technique et le comité de pilotage annuels, l'objectif de poursuivre le développement du vélo avec une part de 5% devient un défi possible à l'horizon 2030 » a déclaré Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, Président de Tisséo Ingénierie.

L'animation de ce schéma est réalisée en concertation avec l'Etat, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, le Muretain Agglomération, le Sicoval, les Communautés de Communes du Grand Ouest Toulousain et des Coteaux-Bellevue.

Le schéma a été approuvé par le Comité Syndical du 11 décembre 2019. Il a pour objectif d'aménager de nouvelles pistes cyclables et de renforcer les services pour que la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien se développe et réponde aux objectifs du Projet Mobilités.

Les points majeurs du schéma directeur cyclable sont :

- Le déploiement du réseau express vélo (REV) au sein des réseaux d'agglomération.
- Le renforcement des services de location vélo à l'échelle du territoire de la grande agglomération.
- La mise en œuvre d'outils d'évaluation des politiques cyclables.

Le comité de pilotage regroupant les partenaires se réunit régulièrement afin de faire le point sur l'avancée des actions. La prochaine réunion du comité est programmée le 15 mars 2023.

▪ **Le schéma directeur est téléchargeable sur le site de Tisséo Collectivités à l'adresse suivante :**
<https://tisseo-collectivites.fr/developpement-des-services-velo>

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr